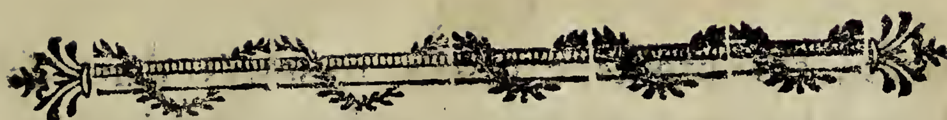
LETTRE

DE LA COUR DES AIDES DE BORDEAUX *AU ROI.*



LETTRE
DE LA COUR DES AIDES DE BORDEAUX *AU ROI.*

SIRE,

LA gloire de l'Etat et le bonheur de vos peuples formerent l'objet des premieres opérations de votre regne, vous aviez amené les beaux jours de la monarchie, la France voyoit avec anthousiasme son maître devenu le médiateur des Rois, le protecteur des nations, et l'espoir de l'Europe contre un ennemi commun. L'élevation subite d'une marine formidable, les puissans secours accordés aux Colonies; un plan d'administration sage et profond, l'ordre rétabli dans les revenus de l'Etat, les abus de la finance cor-

A

rigés, ses profits excessifs resserrés dans de justes bornes, le crédit national porté à son plus haut point; tous ces avantages assuroient à la nation une prospérité qui repandoit un enchantement universel. Au milieu de la gloire qui vous environnoit, votre tendresse pour le Peuple ne peut être distraite; la déclaration des Tailles, les réglemens des prisons et des hôpitaux, sont des monumens précieux qui prouvoient, que parmi les soins et les troubles de la guerre, V. M. fut plus touchée du désir de soulager les maux de l'Etat, que sensible à l'ambition d'en étendre les limites. Une si belle aurore s'est convertie en un jour ténébreux: V. M. abusée, éloigna du maniment des affaires un homme sage, amoureux du bien public, et lui substitua un ministre connu par sa profonde corruption; dès-lors une influence fatale dirigea toutes les opérations; des emprunts exorbitans, des altérations désastreuses dans les monnoies, les domaines de la Couronne aliénés par des conventions frauduleuses, les propriétés particulieres attaquées et sauvées par la généreuse fermété de vos magistrats, devinrent des ressources familieres: Pour comble de malheur, des traités de commerce ruineux; des infidélités dans l'administration des finances, également étranges, et par leur nature, et par

la qualité des coupables, livroient à l'Etranger la richesse nationale. Ces abus inouis, perpétueront le souvenir de cet administrateur, et prouveront à jamais, que le bonheur des Peuples tient au choix des ministres, puisque sans eux, les Rois ne conserveroient que le vain désir de rendre leurs sujets heureux.

Nous rappellons tous notre ouvrage, SIRE, pour vous présenter un tableau aussi déplorable ; mais les Rois attendent de leurs magistrats la vérité dégagée de ces ménagemens, dont on se sert pour la leur rendre méconnoissable, sous prétexte de l'adoucir ; les fonctions les plus délicates de notre ministere sont celles qui tiennent au devoir qu'ils nous ont imposé de les préserver des surprises où les engage l'erreur, qui, sous le voile du bien public, trouve sans cesse accès auprès du Trône. Pénétrée de ces grands principes, SIRE, votre Cour des Aides doit vous peindre sans déguisement la consternation, que produisoit dans tous les esprits, le spectacle de l'Etat penchant vers sa ruine. Un espoir flattoit encore la douleur des bons Citoyens ; le zele de vos Cours souveraines leur offroit une ressource contre la catastrophe qu'ils redoutoient. Au moment ou elles faisoient éclater leur attachement aux vrais principes, un coup d'autorité semble vouloir en-

chaîner leurs efforts patriotiques ; des lettres de cachet surprennent vos Magistrats, méditant le salut de la patrie, et les arrachent à l'amour du Peuple qui demande, avec effroi, compte des propriétés dont on abuse, de la liberté qu'on viole ; il croit voir briser tous les liens qui l'attachent au gouvernement, il assiège votre Parlement dans le sanctuaire de la Justice, où il prétend le retenir. Vos Magistrats, SIRE, soumis à vos ordres, et seuls tranquilles au milieu du trouble, calment les esprits, cherchent à égarer la douleur du Peuple, et s'échappent des bras de leurs Concitoyens.

Votre Parlement de Bordeaux, SIRE, a disparu de cette ville par vos ordres : cette disgrace frappe moins sur ce corps respectable, que sur tous les habitans de la province ; ils réclament en vain la justice, la distribution en est suspendue, l'usurpateur triomphe, le foible privé des secours provisoires, est à la merci de son oppresseur, l'impunité multiplie les crimes, le désespoir s'introduit dans les cachots. Le tableau de ces désordres peut à peine être mis a côté des grandes considérations, et qui doivent déterminer V. M. à rappeller votre Parlement de Bordeaux dans cette ville. Son expulsion porte une atteinte alarmante aux Loix constitutives de la Monar-

chie ; de fideles Magistrats punis dans un gouvernement libre , sans jugement ! quel punition ! qui couvre de gloire ceux qui la supportent , et tend à altérer la tendresse des Peuples pour celui qui l'inflige. Quel fruit en espere-t-on ? La persécution n'attache - t - elle pas l'homme vertueux à ses principes , en lui présentant la douce perspective de devenir le martyr de son devoir ? Il n'est pas un de vos Magistrats , SIRE , qui ne nourrisse dans le fond de son cœur, la ferme résolution de tout supporter , plutôt que de trahir vos intérêts et ceux de la Nation , inséparables les uns des autres. Que de motifs animent leur courage ! ils n'ont point oublié que du centre de la gloire qui vous environnoit , vous portâtes les yeux vers ces exils obscurs , où vieillissoit sans murmure, une foule de Magistrats philosophes ! Vous louâtes en présence de la Nation , une constance si long-temps éprouvée ; En les rendant à leurs fonctions , V. M. contracta l'engagement solemnel de regner par les Loix sur un Peuple libre. Le cri universel vous proclama le Roi juste.

Ils se rappellent encore que , cités au pied du Trône avec le Ministre , V. M. rendit ce jugement à jamais celebre : « Je veux que » l'on respecte les propriétés de mes Peuples ,

» et je les protégerai toujours. Retournez à » vos fonctions, faites ce qui dépendra de » vous, pour être les plus fideles Sujets ; Je » ferai ce qui dépendra de moi pour être le » meilleur des Rois, et vous verrez que tout » ira bien. »

Il vous étoit reservé, SIRE, de vous trouver dans la même position qu'Henri IV, avec votre Parlement de Bordeaux, et de manifester les mêmes sentiments, qui devinrent la plus digne récompense accordée à la fermeté de vos Magistrats.

Ces souvenirs attendrissans, ces époques mémorables de votre regne, SIRE, excitent notre confiance, et ne nous permettent pas de douter que les vrais principes ne triomphent, lorsque la vérité parviendra à forcer les obstacles qui l'écartent du Trône. L'intérêt de toute la province, celui de la ville de Bordeaux, l'honneur de la Magistrature, le maintien des Loix et du bon ordre, forment la base des réclamations que votre Cour des Aides ne cessera de vous renouveller, SIRE, pour obtenir de V. M. le rappel de Votre Parlement de Bordeaux.